Modèle de lettre au Coordonnateur résident de l’ONU

**Nom Prénom  
Coordonnateur résident de l’ONU**

**Date :**

Cher(ère) [NOM PRÉNOM},

Nous vous écrivons pour vous informer sur la campagne syndicale mondiale « [*Time for 8*](https://timefor8.org/) », qui appelle l’ONU à agir au sujet des recommandations de mesures politiques visant à faire face à la crise économique et sociale à la suite de la pandémie du COVID-19.

Les syndicats contribuent à la mise en œuvre des ODD aux niveaux national, régional et international depuis leur adoption en 2015. Nous sommes convaincus qu’aujourd’hui, dans le contexte de relance suite à la pandémie du COVID-19, les ODD sont plus que jamais pertinents puisqu’ils montrent la voie à suivre pour créer des sociétés solides et justes.

Le rôle de soutien de l’ONU à cet égard est fondamental et les syndicats souhaitent s’engager auprès du système de [PAYS], et reconstruire ainsi les bases pour une croissance économique juste et inclusive.

La crise actuelle montre l’aspect central des quatre piliers de l'agenda du travail décent (création d’emplois, droits au travail, protection sociale et dialogue social) dans la reconstruction de notre économie, nos lieux de travail et notre société d’une manière durable qui nous permette de faire face efficacement aux crises futures et de créer des conditions de vie et de travail adéquates pour tous.

À l’avenir, la protection sociale universelle sera d'une importance capitale pour s'assurer que la vie, l’emploi et les moyens de subsistance des travailleurs et travailleuses ne soient pas compromis. Les systèmes et les minima de protection sociale donnent accès aux soins de santé pour tous et garantissent des congés de maladie payés et une aide au revenu pour les plus vulnérables, y compris les travailleurs de l’économie informelle.

Il est également nécessaire de soutenir l’économie réelle, les emplois, les micro-, petites et moyennes entreprises afin de faire face aux conséquences économiques et sociales de la crise, puisque ces entreprises constituent le pilier de l’économie.

Tenir compte du changement climatique permettra une réaction plus efficace et plus résiliente à la pandémie du COVID-19 et devrait être une condition sine qua non que les entreprises doivent respecter, tout comme les droits des travailleurs et travailleuses et la diligence raisonnable.

L’impact dévastateur de la pandémie du COVID-19 demande des mesures ciblées mises en œuvre avec les partenaires sociaux (organisations de travailleurs et d’employeurs). Le rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur les réponses aux impacts socio-économiques du COVID-19 reconnaît « l'importance du dialogue social et des partenaires sociaux dans la lutte contre le virus sur le lieu de travail et au-delà, mais aussi pour éviter des pertes d'emplois massives dans le court et moyen terme. » Les mesures de reprise ne pourront être solides et durables que si elles se fondent sur leur engagement puisque le dialogue social contribue grandement à réinstaurer la confiance dans l’élaboration des politiques équitables.

Les ODD, et en particulier l’ODD 8, sont les mesures les plus diversifiées : ils incluent des objectifs relatifs à l’inclusion sociale, au travail décent, à la croissance inclusive, à la répartition équitable des richesses et à la préservation de l’environnement.

Nous appelons le système de l’ONU de [PAYS] à mettre en place des stratégies de soutien aux ODD qui permettent de répondre à ces priorités clés.

Enfin, [ORGANISATION] est prêt(e) à ouvrir un dialogue avec vous pour contribuer à l’élaboration de mesures durables en vue d'accélérer la mise en œuvre des ODD en [PAYS] dans le cadre du Plan-cadre de coopération de l’ONU pour le développement.

C’est #Timefor8

[ORGANISATION]